

<u>Avis de consultation</u> – Publication du projet sur la Règle TPA-001 *générale* et la Règle TPA-002 *sur les droits exigibles* (**règles proposées**) de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs en vertu de la *Loi sur la protection des titres de conseiller financier et de planificateur financier*.

Introduction

Le 13 décembre 2023, la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (**FCNB**) a approuvé la publication à des fins de commentaires de deux règles proposées qui accompagneront la *Loi sur la protection des titres de conseiller financier et de planificateur financier*.

Substance et objet des règles proposées

La Loi sur la protection des titres de conseiller financier et de planificateur financier (la **Loi**) vise à faire en sorte que les personnes qui utilisent les titres de conseiller financier et de planificateur financier respectent les normes minimales en matière de formation pour être accréditées.

On propose que le cadre réglementaire de la *Loi* soit soutenu par deux règles : la Règle TPA-001 *générale* qui établit les critères que doivent respecter les organisations pour être reconnues comme organismes d'accréditation, et la Règle TPA-002 *sur les droits exigibles* qui établit les droits à verser à la FCNB en vertu du cadre réglementaire.

Annexes:

Annexe A : <u>Projet de Règle TPA-001 générale</u>

Annexe B: Projet de Règle TPA-002 sur les droits exigibles

Comment soumettre vos commentaires

Les commentaires seront acceptés par écrit au plus tard le 10 avril 2024 à l'adresse suivante :

Division des valeurs mobilières Commission des services financiers et des services aux consommateurs 85, rue Charlotte, bureau 300 Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 2J2

Sans frais: 866-933-2222
Courriel: secretary@fcnb.ca

Les commentaires reçus ne pourront être gardés confidentiels. Un résumé des commentaires reçus pendant la période de consultation pourrait être publié.

regulation • education • protection

Questions

Si vous avez des questions, veuillez communiquer avec l'une des personnes suivantes :

Amélie McDonald

Conseillère juridique, Division des valeurs mobilières

Commission des services financiers et des services aux consommateurs

506-635-2938 Tél:

Courriel: Amelie.McDonald@fcnb.ca

Robert Picard

Agent de la conformité, Division des assurances

Commission des services financiers et des services aux consommateurs

Tél: 506-454-2114

Courriel: Robert.Picard@fcnb.ca